



Décès en Slovaquie : inscription dans le registre suisse de l'état civil

01.01.2023

Documents à soumettre

- acte de décès original - úmrtný list**
daté de moins de 6 mois, avec Apostille et traduction
- documents d'identité suisses de la personne défunte.** Sur demande écrite de la famille lors de la transmission, les documents annulés peuvent être restitués comme souvenirs.
- coordonnées d'une personne de contact de la famille survivante**

Veillez joindre une copie de tous les documents requis (de chaque page) sauf autre indication.

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne sont pas restitués. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Traduction

Les documents doivent être traduits par un traducteur officiel, soit en allemand, français ou en italien.

Légalisation

Les documents doivent être légalisés et apostillés soit par l'office régional compétent (Okresný úrad), soit par le tribunal régional compétent (Krajský súd).

Emoluments

L'inscription du décès dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.

Informations supplémentaires

Après réception des documents, il faut compter avec un processus d'enregistrement d'une durée d'au moins 2-3 mois.